

2020-2022

APPEL À PROJETS - VALORISATION DE LA RECHERCHE

Édition juin 2020 - GUIDE



PRÉSENTATION

Depuis sa création en 2016, le Réseau Québec maritime a permis la mise en place et la réalisation de nombreux projets misant sur une approche intersectorielle de la recherche, grâce notamment à son programme Odyssée Saint-Laurent.

L'approche intersectorielle implique la co-construction des questions, des approches et des solutions avec les parties prenantes. Elle nécessite que les personnes engagées dans un tel projet fassent preuve d'une grande ouverture, qu'elles ajustent leurs façons de faire, et ce afin de mieux répondre aux enjeux de développement durable, de contribuer au développement d'une culture maritime (maritimité) et de propulser le Québec comme chef de file en recherche dans le domaine maritime.

Impliquant des expertises d'horizons extraordinairement variés, ces projets ont permis de faire éclore plusieurs opportunités nouvelles ainsi que des collaborations aux portées inattendues. Maximiser l'impact sociétal des résultats, des produits ou des fruits de la recherche, propulser les bonnes idées pour en voir les retombées, profiter du momentum créé ces dernières années, c'est ce que le RQM souhaite accomplir en lançant cet appel à projets.

OBJECTIF DE L'APPEL

L'objectif de cet appel est de supporter des initiatives visant à valoriser la recherche, qu'elle ait été réalisée antérieurement ou qu'elle soit en cours de réalisation, et augmenter la portée des retombées de la recherche au-delà des sphères disciplinaires et du milieu académique.

Les projets peuvent valoriser et maximiser l'impact de travaux menés dans le cadre de projets financés par le RQM et le programme Odyssée Saint-Laurent, mais également d'autres projets s'inscrivant dans la programmation scientifique du Réseau Québec maritime.

Les initiatives proposées peuvent viser, sans s'y limiter :

- la publication d'un ouvrage collectif
- l'analyse plus poussée de données existantes
- le traitement de données pour l'archivage, le catalogage et le partage ouvert
- la production d'une application ou d'un outil
- la communication et la dissémination
- le maillage et la co-construction
- le transfert de connaissances
- la valorisation commerciale (ex : études de marché ou certification)
- etc.

ADMISSIBILITÉ

Le projet doit être soumis par un.e chercheur.e affilié.e à un établissement membre régulier du RQM (universités, collèges et CCTT).

Un.e chercheur.e ne pourra toutefois cumuler simultanément plus de trois financements provenant du RQM (y compris les fonds du Programme Odyssée Saint-Laurent).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Excellence de la recherche et adéquation avec la stratégie scientifique

Le projet doit se baser sur des résultats et des pratiques de recherche solides dont l'excellence a été démontrée et doit pouvoir répondre aux enjeux de la stratégie scientifique et s'insérer dans les thématiques du RQM.

2. Innovation, pertinence et ouverture de la démarche

Le projet présenté doit être unique, novateur et s'inscrire le plus possible dans une démarche ouverte. La pertinence du projet devra être démontrée.

3. Impact et retombées

Le projet doit démontrer des impacts tangibles à court et moyen terme dans des sphères d'activités outrepassant les frontières disciplinaires et académiques. L'appui et l'implication des principaux usagers de la recherche doivent être démontrés. Les retombées anticipées doivent donc avoir une portée intersectorielle. Bien que la participation de chercheurs issus de différents secteurs du savoir ne soit pas obligatoire au sein d'une même demande, la collaboration intersectorielle dans la recherche ou dans le projet de valorisation est fortement encouragée.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Date limite de dépôt	En tout temps
Durée	De la date d'octroi des fonds jusqu'au 31 mars 2022.
Montant par projet	Une enveloppe totale de 700 k\$ sur 2 ans est réservée à ce programme. Aucun montant maximum n'est prescrit. Cet appel peut financer des initiatives modestes (p. ex. 5k\$) autant que d'autres requérant des moyens plus substantiels. Toutefois les demandes de montants élevés (p. ex. >50k\$) devront être particulièrement porteuses et justifiées.

Présentation

Les demandes peuvent être déposées en tout temps. Les demandeurs sont invités à contacter le RQM (les directeurs.trices thématiques, la coordonnatrice, le responsable du programme Odyssée Saint-Laurent) pour accompagner la construction de leur proposition et pour l'améliorer. Pour plus de détails sur les informations à fournir lors de la soumission, veuillez vous référer au formulaire de présentation de la demande.

Évaluation

Les demandes seront évaluées dans les meilleurs délais possibles par un comité formé des directeurs.trices thématiques du RQM, de membres du comité de direction et d'examineurs externes, au besoin. Les demandeurs pourront être contactés pour développer ou renforcer leur demande.

Dépenses admissibles

Coûts directs des projets

Postes de dépenses reliés directement aux projets financés :

- Salaires, traitements et avantages sociaux⁽¹⁾
- Bourses à des étudiants
- Matériel, produits consommables et fournitures
- Achat ou location d'équipements (au maximum 25 % du total des dépenses admissibles)
- Frais de gestion
- Frais de gestion d'exploitation de propriété intellectuelle
- Honoraires professionnels
- Frais de déplacement et de séjour liés à la réalisation du projet, en conformité avec les normes gouvernementales en vigueur énoncées dans le Recueil des politiques de gestion du gouvernement du Québec
- Compensations monétaires pour participation aux projets
- Frais de diffusion des connaissances
- Frais d'animaleries et de plateformes
- Frais liés aux contrats de sous-traitance